

Beychac, le lundi 22 décembre 2025,

A l'attention des viticulteurs
du secteur de **COUSTRAS**

INVITATION A LA REUNION DE SECTEUR

Jeudi 22 janvier 2026 à 17 heures
Salle Polyvalente à GAURIAGUET

Cher(e) Collègue,

Nous vous invitons à participer à la réunion d'information du Syndicat Viticole des Bordeaux-Bordeaux Supérieur en présence de **Michel Eric JACQUIN**, *Président du Syndicat*, accompagné d'Administrateurs.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Point économique et arrachage
- Mesures de crise
- Elections pour les secteurs de St André de Cubzac, Coustras, Guîtres et élections partielles pour le secteur de Bourg
- Simplification – cahiers des charges
- Segmentation des Bordeaux
- Actions de promotion
- GDON des Bordeaux

Rappel : pour les secteurs en élection, nous attirons particulièrement votre attention sur les modalités de dépôt des candidatures mentionnées ci-après.

Je vous demande également si vous ne pouvez pas assister à la réunion de renvoyer sans faute votre pouvoir au collègue de votre choix ou à Planète Bordeaux.

Ces réunions sont pour vous, venez nombreux pour enrichir nos échanges.

Nous vous invitons à apporter une bouteille de votre production pour la déguster lors de l'encas convivial qui clôturera cette rencontre.

Croyez, Cher(e) Collègue, en l'expression de nos meilleures salutations.

Votre responsable de secteur

Planète Bordeaux

Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur

1 route de Pasquina – 33750 BEYCHAC ET CAILLAU – Tél : 05 57 97 19 23

ELECTION DU SECTEUR de COUTRAS

2 délégués pour 2 postes

BORDERIE Frédéric	33230 ST MEDARD DE GUIZIERES	06 07 71 34 19	jpborderie@wanadoo.fr
PLAIRE Pascal	33220 LES PEINTURES	06 07 76 65 04	pascal.plaire@orange.fr

Le délégué responsable est indiqué en rouge

2 POSTES A POURVOIR

DEPOT DES CANDIDATURES

Envoyez la fiche de candidature complétée par mail : contact@planete-bordeaux.fr ou par courrier au moins 15 jours francs avant la date de l'élection, soit au plus tard le **mardi 6 janvier 2026** (23h59).

Merci de retourner la charte du délégué datée et signée.

Vous recevrez la confirmation de la validité de votre candidature.

Cet appel à candidature concerne les délégués sortants ainsi que les nouvelles candidatures.

Statuts du Syndicat des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur (Article 8)

« Toutes les candidatures à l'élection de délégués doivent être déposées au minimum 15 jours francs avant la tenue de l'Assemblée Générale de secteur sous la forme d'une lettre adressée au Syndicat par courrier postal ou mail. Passé ce délai, la liste des candidatures est définitivement close.

L'ODG accuse réception des candidatures au plus tard le jour de la clôture.

En cas de candidature, les délégués ne doivent pas, à la date de l'Assemblée de secteur électorale, avoir 65 ans révolus ».

Planète Bordeaux

Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur

1 route de Pasquina – 33750 BEYCHAC ET CAILLAU – Tél : 05 57 97 19 23

QUESTIONS QUE VOUS SOUHAITEZ TRAITER LORS DES DEBATS

NOM (facultatif) :Prénom :

Adresse :

.....
.....
.....
.....

SECTEUR de COUTRAS

✂ -----

POUVOIR

Je soussigné :

Numéro de CVI :

Agissant en qualité d'adhérent du Syndicat Viticole Régional des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur donne **POUVOIR** à :

.....

pour voter et élire les Délégués du secteur de **COUTRAS**.

FAIT A :

LE :

SIGNATURE :

A retourner à Planète Bordeaux ou à transmettre à un de vos collègues.

Planète Bordeaux

Syndicat des Bordeaux et Bordeaux Supérieur

1 route de Pasquina – 33750 BEYCHAC ET CAILLAU – Tél : 05 57 97 19 23

CANDIDATURE AU POSTE DE DELEGUE DE SECTEUR

du Syndicat Viticole des AOC Bordeaux et Bordeaux Supérieur

LE SECTEUR

NOM DU SECTEUR :

LE CANDIDAT

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Mail :

Fonction dans l'entreprise :

L'ENTREPRISE

NOM :

N° CVI

N° SIRET

Adresse :

Toutes les informations sont à compléter.

A retourner à Planète Bordeaux, par mail : contact@planete-bordeaux.fr, ou par courrier.